

L'enfant

Nom : Prénom : Garçon Fille Date de Naissance :/...../.....

Age : Adresse

Code postal Ville

Mère

Nom : Prénom :

tél. (domicile)

Portable

Adresse si différente de l'enfant :

Adresse :

Code postal

Ville

Père

Nom : Prénom :

tél. (domicile)

Portable

Adresse si différente de l'enfant :

Adresse :

Code postal

Ville

Famille d'accueil

Nom : Prénom :

tél. (domicile)

Portable

Adresse :

Code postal

Ville

Renseignements relatifs à votre régime d'allocation
familiale :

N° CAF :

J'autorise la commune à consulter mon quotient
familial sur le site de la CAF.

J'accepte de recevoir des informations par mail :

.....@.....

Afin que votre dossier soit géré au mieux, nous vous remercions de bien vouloir compléter les temps
auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant en cochant les cases correspondantes :

➤ Péri-scolaire : Matin et/ou soir

Maternelle : Matin Soir

Élémentaire : Matin Soir

➤ Péri-éducatif

Lundi Vendredi

➤ Péri-scolaire midi (restaurant municipal)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

➤ Accueil de loisirs

Les mercredis (Avec repas Sans repas)

Petites vacances Vacances d'été



Concernant l'accueil de loisirs :

Pour une inscription à l'accueil de loisirs péri-scolaire je verse un acompte de :

39 € pour un enfant 43 € pour deux enfants et plus

Cet acompte inclus les frais de dossier soit 9.30 € pour un enfant et 13.40 € pour deux enfants et plus.

 **Joindre le justificatif de votre quotient familial et le courrier de la CAF si vous êtes bénéficiaires des
« aides aux temps libre ».**

Je souhaite régler ma facture par : Espèce Chèque bancaire Chèque ANCV ou CESU matérialisé

ATTENTION : Paiement en chèques bancaires, ANCV, CESU matérialisés ou mandats, excluant un paiement en espèces, sauf à nos bureaux. Aucun paiement ne peut être accepté par les directeurs et animateurs des accueils de loisirs.

Je soussigné (e)responsable légal de l'enfant :

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant sur le dossier
- M'engage à payer l'intégralité des frais de l'accueil de loisirs dès réception du relevé de frais
- Autorise la personne habilitée à consulter mon quotient familial sur le site de la CAF
- Autorise la direction de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Lu et approuvé

Date :

Signature